

Assistance Technique COWI-IRAM pour le PASR dans la Région de Diffa

Note n°2 sur l'avancement de la mise en œuvre des microprojets 2010 dans le cadre du FAR/ PASR

31 Mai 2011

Note rédigée par Malam Kimé Moustapha/ Equipe technique régionale

Cette note a été rédigée pour rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des dossiers de microprojets après leur sélection définitive au cours des mois de février et mars 2011.

1. Situation des OP bénéficiaires du fonds FAR 2010 de la Région

Il est à rappeler que lors de cette sélection 45 dossiers de microprojets ont été retenus dont 30 pour le département de Diffa et 15 pour celui de Maïné Soroa. Leur répartition par commune était la suivante :

Tableau 1 : Répartition du nombre de dossiers de microprojets retenus par commune et montants alloués

Département	Commune	Nombre de dossiers	Montant alloués
Diffa	Bosso	6	29 734 100
	Chétimari	9	43 261 000
	Diffa	8	45 624 900
	Gueskéroou	7	43 880 000
Sous Total		30	162 500 000
Maïné Soroa	Goudoumaria	7	39 493 166
	Maïné Soroa	8	41 756 834
Sous Total		15	81 250 000
Total général		45	243 750 000

Après ce travail préalable l'équipe régionale s'est attelée à la mise en œuvre des microprojets mais très vite il s'est avéré que la convention de cofinancement contenu dans le code de financement n'est pas adaptée à la situation. Ainsi l'équipe régionale a procédé à l'amendement des différents articles contenus dans la convention et celle-ci a été soumise à l'appréciation du niveau national qui l'a approuvée à la réunion ordinaire du comité de pilotage, tenue à Niamey le 5 avril 2011.

Pour déclencher la suite du processus de mise en œuvre des microprojets, l'AT a élaboré un modèle de dossiers techniques pour l'analyse et la mise en œuvre des microprojets en appui à la CRA et à la facilité OP. Ce dernier comporte 3 parties essentielles avec leur budget respectif, à savoir : (i) Investissement (Equipements) du microprojet ; (ii) Formation des bénéficiaires et (iii) Suivi et contrôle du microprojet. En outre il a été proposé un modèle de contrat de prestation de service avec les partenaires éventuels.

Il ressort que pour les 45 dossiers retenus, 1 701 personnes sont membres des OP bénéficiaires des microprojets dont 990 femmes et 40 jeunes.

Tableau 2 : Répartition par catégorie et commune des membres des OP bénéficiaires des financement des microprojets

Département	Commune	Nombre de membres			
		Hommes	Femmes	Nombre Total	Nombre de jeunes
Diffa	Bosso	151	36	187	0
	Chétimari	90	145	235	40
	Diffa	224	101	325	0
	Gueskéroou	77	50	127	0
Sous Total		542	332	874	40
Maïné Soroa	Goudoumaria	75	507	582	0
	Maïné Soroa	94	151	245	0
Sous Total		169	658	827	0
Total général		711	990	1 701	40

2. Signature des conventions de cofinancement avec les OP bénéficiaires

Les 45 dossiers retenus ont été mis au format du dossier technique par le SP/CRA et le facilitateur OP appuyés par l'AT et ont servi au remplissage des différentes conventions de cofinancement. Certains dossiers ont fait l'objet de correction essentiellement pour non prise en compte des formations spécifiques et/ou du suivi par les services techniques concernés.

Après cette étape, une mission constituée de l'AT, le SP/CRA et la Facilité OP s'est rendue dans les 6 communes bénéficiaires et a tenu des séances de travail avec les OP retenues représentées à cette occasion par leur président accompagné de 2 autres membres.

A cette occasion les différents articles contenus dans la convention de financement ont été expliqués aux différents membres présents qui ont posé des questions d'éclaircissement auxquelles des réponses appropriées ont été apportées par les membres de la mission régionale. Par la suite, la convention de cofinancement de chaque dossier individuel a fait l'objet d'une restitution publique avant de procéder à la signature desdites conventions par les concernés.

En outre, les membres de la mission ont entretenu les porteurs des projets sur les procédures de passation des marchés communautaires, la mobilisation des contreparties, les étapes de mise en œuvre des microprojets.

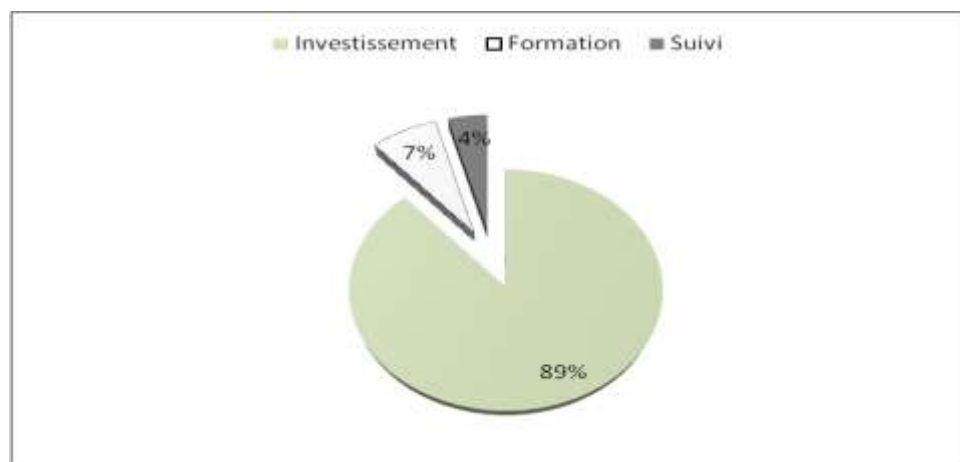
La répartition des fonds alloués par composante des dossiers techniques et par commune est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Répartition des fonds alloués par composante des dossiers techniques et par commune

Département	Commune	Nombre de dossiers	Composante DMP			Total
			Investissement	Formation	Suivi	
Diffa	Bosso	6	27 258 000	1 599 900	876 200	29 734 100
	Chétimari	9	38 905 480	2 783 900	1 571 620	43 261 000
	Diffa	8	38 600 911	3 968 789	3 055 200	45 624 900
	Gueskéro	7	41 320 000	1 325 400	1 234 600	43 880 000
Sous Total		30	146 084 391	9 677 989	6 737 620	162 500 000
Maïné Soroa	Goudoumaria	7	32 829 020	4 759 368	1 904 778	39 493 166
	Maïné Soroa	8	37 139 586	3 085 860	1 531 388	41 756 834
Sous Total		15	69 968 606	7 845 228	3 436 166	81 250 000
Total général		45	216 052 997	17 523 217	10 173 786	243 750 000

Il ressort de cette répartition que 89% (216 052 997 f) des fonds sont destinés aux investissements physiques, 7% (17 523 786 f) aux formations spécifiques et 4% (10 173 786 f) au suivi et contrôle par les services compétents de l'Administration comme représenté par la figure suivante.

Figure 1 : Répartition des fonds alloués par catégories de dépenses des microprojets



La répartition sectorielle des fonds par composante des dossiers techniques est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 4 : Répartition sectorielle des fonds par composante des dossiers techniques

Secteur	Département	Commune	Composante DMP			Total
			Investissement	Formation	Suivi	
Agriculture	Diffa	Bosso	13 945 000	524 400	303 200	14 772 600
		Chétimari	38 905 480	2 783 900	1 571 620	43 261 000
		Diffa	33 500 911	2 556 289	1 442 700	37 499 900
		Gueskéro	41 320 000	1 325 400	1 234 600	43 880 000
	Sous Total		127 671 391	7 189 989	4 552 120	139 413 500
	Maïné Soroa	Goudoumaria	19 432 520	1 022 520	599 476	21 054 516
		Maïné Soroa	23 054 438	2 464 360	1 087 288	26 606 086
Sous Total		42 486 958	3 486 880	1 686 764	47 660 602	
Total Agriculture			170 158 349	10 676 869	6 238 884	187 074 102
Elevage	Diffa	Diffa	5 100 000	1 412 500	1 612 500	8 125 000
		Sous Total		5 100 000	1 412 500	1 612 500
	Maïné Soroa	Goudoumaria	5 916 400	2 915 648	434 852	9 266 900
		Sous Total		5 916 400	2 915 648	434 852
Total Elevage			11 016 400	4 328 148	2 047 352	17 391 900
Environnement	Diffa	Bosso	13 313 000	1 075 500	573 000	14 961 500
		Sous Total		13 313 000	1 075 500	573 000
	Maïné Soroa	Goudoumaria	7 480 100	821 200	870 450	9 171 750
		Maïné Soroa	14 085 148	621 500	444 100	15 150 748
	Sous Total		21 565 248	1 442 700	1 314 550	24 322 498
Total Environnement			34 878 248	2 518 200	1 887 550	39 283 998
Total général			216 052 997	17 523 217	10 173 786	243 750 000

De manière détaillée la situation est la suivante :

Tableau 5 : Répartition détaillée par secteur des fonds et par composante des dossiers techniques

Secteur	Type de microprojet	Commune	Composante DMP			Montant Total	
			Investissement	Formation	Suivi		
Agriculture	Arboriculture et maraichage	Maïné Soroa	14 085 330	1 374 590	402 000	15 861 920	
	Sous Total		14 085 330	1 374 590	402 000	15 861 920	
	Equipement agricole		Bosso	12 535 000	374 400	233 200	13 142 600
			Chétimari	37 495 480	2 588 900	1 511 620	41 596 000
			Diffa	10 532 000	796 000	449 400	11 777 400
			Goudoumaria	17 792 520	808 920	562 404	19 163 844
			Gueskéro	39 660 000	1 160 400	989 600	41 810 000
			Maïné Soroa	3 106 699	513 120	280 800	3 900 619
	Sous Total		121 121 699	6 241 740	4 027 024	131 390 463	
	Infrastructure de stockage	Maïné Soroa	5 862 409	576 650	404 488	6 843 547	
	Sous Total		5 862 409	576 650	404 488	6 843 547	
	Réhabilitation AHA	Diffa	8 803 911	0	299 300	9 103 211	
	Sous Total		8 803 911	0	299 300	9 103 211	
	Transformation produits agropastoraux		Bosso	1 410 000	150 000	70 000	1 630 000
			Chétimari	1 410 000	195 000	60 000	1 665 000
			Diffa	14 165 000	1 760 289	694 000	16 619 289
Goudoumaria			1 640 000	213 600	37 072	1 890 672	
Gueskéro			1 660 000	165 000	245 000	2 070 000	
Sous Total		20 285 000	2 483 889	1 106 072	23 874 961		
Total Agriculture			170 158 349	10 676 869	6 238 884	187 074 102	
Elevage	Appui à l'élevage	Diffa	5 100 000	1 412 500	1 612 500	8 125 000	
		Goudoumaria	5 916 400	1 160 048	294 852	7 371 300	
	Sous Total		11 016 400	2 572 548	1 907 352	15 496 300	
	Renforcement de capacité	Goudoumaria	0	1 755 600	140 000	1 895 600	
Sous Total		0	1 755 600	140 000	1 895 600		
Total Elevage			11 016 400	4 328 148	2 047 352	17 391 900	
Environnement	Fixation de dunes	Goudoumaria	7 480 100	821 200	870 450	9 171 750	
		Sous Total		7 480 100	821 200	870 450	9 171 750
	Pêche	Bosso	13 313 000	1 075 500	573 000	14 961 500	
		Maïné Soroa	14 085 148	621 500	444 100	15 150 748	
Sous Total		27 398 148	1 697 000	1 017 100	30 112 248		
Total Environnement			34 878 248	2 518 200	1 887 550	39 283 998	
Total général			216 052 997	17 523 217	10 173 786	243 750 000	

3. Mobilisation des apports des bénéficiaires

Conformément au code de financement, il a été demandé la mobilisation de 5% du montant des microprojets aux bénéficiaires de sexe masculin et 3% du montant pour les bénéficiaires femmes ou jeunes. La situation détaillée des apports par type de groupement est représentée dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Situation détaillée des apports par type de groupement

Type Group	Montant total alloué	Apport des OP bénéficiaires	% Apport
Groupement Féminin	85 174 207	2 555 226	3,0%
Groupement de Jeunes	9 649 000	289 470	3,0%
Groupement Mixte	148 926 793	7 446 340	5,0%
Total général	243 750 000	10 291 036	4,2%

Les OP ont été informés de l'ouverture de leur compte à la mutuelle N'Gada qui est le partenaire de la Société Sahélienne de Financement (SAHFI) qui a été retenu comme Opérateur Financier pour la mise en œuvre du FAR à Zinder et Diffa. La situation détaillée des apports des OP bénéficiaires est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Situation détaillée des apports attendus des OP bénéficiaires du fonds FAR

Département	Commune	Apport Total des bénéficiaires	Apport en numéraire des bénéficiaires	% en numéraire
Diffa	Bosso	1 454 105	1 454 105	100%
	Chétimari	1 621 750	1 621 750	100%
	Diffa	1 890 119	1 890 119	100%
	Gueskérou	2 002 500	2 002 500	100%
Sous Total		6 968 474	6 968 474	100%
Mainé Soroa	Goudoumaria	1 556 322	334 727	22%
	Mainé Soroa	1 766 240	1 515 685	86%
Sous Total		3 322 562	1 850 412	56%
Total général		10 291 036	8 818 886	86%

Il ressort que les OP du département de Diffa ont opté pour le versement en numéraire de l'ensemble de leur part de cofinancement tandis que ceux de Mainé et Goudoumaria dans le département de Mainé Soroa ont choisi de financement en numéraire respectivement à hauteur de 86% et 22%.

Globalement le financement attendu en numéraire représente 86% du total ce qui donne une part prépondérante à ce mode de financement. A cette date la totalité des OP ont honoré leur engagement en ouvrant leur compte et en mobilisant leurs apports à la mutuelle N'Gada.

La prochaine étape à franchir par la région est l'encadrement des OP bénéficiaires dans le processus de passation des marchés Communautaires et la contractualisation des prestations relatives aux formations spécifiques et au suivi contrôle. Il est essentiel à cette étape que les services départementaux et communaux se mobilisent pour assurer un encadrement de qualité à travers l'établissement des procès verbaux et rapports y afférents.

4. Rappel de quelques passages clés du manuel de procédures du PASR consacrés à la passation des marchés communautaires

Le manuel des procédures du PASR précise que ***la responsabilité de la passation des marchés est entièrement déléguée aux bénéficiaires des sous projets communautaires sous la supervision des STD.***

Par ailleurs, il souligne que le Secrétaire Permanent régional et les STD assureront les tâches suivantes :

- contrôle à priori du respect des procédures
- formation des acteurs locaux aux techniques de passation des marchés.

Le contrôle de l'exécution doit se faire conjointement par les communautés, les bénéficiaires et par les STD à travers des contrôles fréquents.

Les sous projets étant dans les limites maximales acceptées pour la consultation de fournisseurs à l'échelon national, au moins trois (3) soumissionnaires locaux qualifiés seront invités à faire des offres pour chaque contrat.

Les passations de marché par entente directe seront acceptées s'il n'existe pas de concurrence.